



7 avril 2019

GÉNÉRALITÉS

LES RESPONSABILITES

Chaque raideur doit souscrire une assurance en responsabilité civile.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance Individuelle Accident. L'organisation a souscrit pour l'ensemble de la manifestation un contrat d'assurances auprès de l'APAC Assurances.

L'organisation n'est pas tenue responsable en cas de pertes ou vols commis au cours de l'épreuve.

CERTIFICAT MÉDICAL - à fournir avant le 3 avril 2019

Licence sportive : en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

Ou

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

HÉBERGEMENT

Les participants auront la possibilité de camper **gratuitement le samedi soir** à La Jaille-Yvon, sur réservation (02.41.95.14.32). Vous devez apporter votre tente et le matériel de couchage. Prévoir l'arrivée au camping avant 18h..

Autres : - Gîte La Closerie de la Hérissière, La Jaille-Yvon : 09.61.46.90.91

- Autres gîtes : <http://www.anjoubleu.com/sejour/idees-hebergements/>

RESTAURATION

Un ravitaillement est prévu en milieu de course + un point « eau » à l'arrivée.

2 food-trucks seront présents pour les visiteurs et sportifs afin de vous restaurer.

INFORMATIONS

Anjou Sport Nature n'est pas qu'une base de loisirs.

Rendez-vous le dimanche 7 avril de 14h à 17h pour les portes ouvertes d'Anjou Sport Nature afin de découvrir ou redécouvrir ses différents métiers : Centre de loisirs, formation BPJEPS APT, séminaires d'entreprise...

Vous pourrez pratiquer gratuitement de nombreuses activités (initiations possibles) :

- VTT
- Escalade
- Tir à l'arc
- Biathlon laser
- Grimpe d'arbre
- Jeu d'équilibriste
- Kayak
- Paddle géant
- Pédalo
- Structures gonflables



ufolep

7 avril 2019

PARTICIPATION

L'inscription se fait via notre plateforme en ligne : <https://raid-haut-anjou.adeorun.com/>

La participation au Raid Haut Anjou 2019 comprend :

- La course
- La mise à disposition du matériel pour les épreuves spécifiques (kayak et gilet de sauvetage)
- Un ravitaillement en milieu de parcours
- Un point « eau » à l'arrivée
- Un cadeau de bienvenue.

Épreuves	Age min	Nombre de personnes max	Catégorie	Tarifs du 23/01/2019 au 03/04/2019
RAID Open 15 km	8 ans	100 équipes (équipe de 2 ou 3 pers.)	<u>Famille</u> 1 ou 2 adultes (16 ans et +) + 1 ou 2 jeunes (8-15 ans)	Enfant (8-15 ans) : 2€
			<u>Adulte</u> 2 ou 3 adultes (16 ans et +)	Adulte (+ de 16 ans) : 18€
RAID Aventure 25 km	16 ans	100 équipes (équipe de 2 ou 3 pers.)	/	Licenciés UFOLEP : 15€
			/	Adulte (+ de 16 ans) : 25€
				Licenciés UFOLEP : 19€

L'inscription en ligne générera des frais de mise en service de la plateforme.

N.B : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part sauf causes réelles et sérieuses (justificatif).



ufolep

7 avril 2019

RÈGLEMENT

Le règlement du Raid Haut Anjou pourra être complété par le briefing d'avant course.

REMARQUES GÉNÉRALES

- Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire au **Raid Haut Anjou**, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.
- Il est interdit de jeter des papiers et autres déchets sur les voies empruntées, sous peine de disqualification.
- En cas de non-respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques. Le comité organisateur et les commissaires sont les seuls juges et peuvent intervenir, sanctionner, sur tout le circuit en cas de mise en danger des sportifs ou non-respect du règlement.
- Un ravitaillement est prévu sur un point du parcours.
- En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.
- Vous devez respecter le matériel mis à disposition pour la manifestation (balises...)
- Nous vous demandons la plus grande courtoisie envers les bénévoles, dévoués et indispensables au bon déroulement du Raid Haut Anjou.
- Seule l'organisation se donne le droit d'arbitrer les litiges éventuels.
- Par le seul fait de s'inscrire, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image à travers les photos et les films réalisés, au titre des différents documents que pourra produire l'organisation.
- Des barrières horaires composent certains parcours ; les équipes dépassant les temps se verront aiguillées.
- Vous devez respecter les consignes de sécurité propre aux activités, ainsi que les personnes qui les encadrent.

Par le seul fait de s'inscrire, chaque participant déclare avoir une responsabilité civile, savoir nager au moins 25 mètres et s'immerger, avoir pris connaissance des conditions générales du règlement du Raid Haut Anjou 2019 et en accepter toutes les conditions.



ufolep

7 avril 2019

VTT

Le VTT doit se conformer aux normes de sécurité en vigueur (chaque VTT sera vérifié avant le départ).

- Le port du casque est obligatoire (sous peine d'élimination), une seule personne par VTT.
- Chaque équipe doit avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, colle, démonte-pneu, dérive chaîne). L'assistance extérieure est interdite.

L'équipe doit toujours être au complet.

KAYAK

- Le port du gilet (fourni par l'organisation) et les chaussures de sport sont obligatoires dans le Kayak (éliminatoire).
- Vous devrez franchir des zones étroites, passez sous des ponts de différentes hauteurs ; **le passage des barrages est strictement interdit.**

L'équipe doit toujours être au complet lors du déplacement sur l'eau

COURSE D'ORIENTATION

L'équipe doit toujours être au complet.

PARCOURS AVENTURE – 25 km

LES ÉQUIPES

- Pour le parcours Aventure, les équipes doivent être composées de **2 ou 3 personnes** (16 ans minimum avec autorisation parentale).
- Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes ; chaque équipe doit nommer un **capitaine responsable**.

HORAIRES

INFO IMPORTANTE :

- **à partir de 7h45** : Accueil des équipes, vérification du dossier sur la Jaille-Yvon
- **8h45** : Briefing, parcours Aventure
- **9h** : Départ, Parcours Aventure

LE PARCOURS

Le Classement du Raid se fera aux points dans un temps imparti (pénalités en cas de dépassement de temps). Le temps sera aussi pris en compte en cas d'égalité de points.

- L'épreuve est une course au score a réalisée dans un délai de 2h30 maximum
- Le but est de poinçonner un maximum de balises qui, de part leur difficulté, auront un nombre de points différent les unes des autres ; tout ceci dans un temps défini.
- L'ordre des épreuves et le nombre de kilomètres seront propres à chaque équipe même si les documents donnés par l'organisation les orientent sur des tracés communs pour retrouver les balises.

VTT	Kayak	Course d'orientation pédestre – boussole
10 km <i>Suivi de balisage</i>	4 km <i>Course au score</i>	10 km <i>Utilisation de votre boussole *</i>

* Vidéo explicative d'utilisation d'une boussole via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=zhiNri0UkBM>

16^{ème}

RAID
haut Anjou
ufolep

ufolep

7 avril 2019

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- 1 VTT et 1 casque par équipier
- Nécessaire de réparation
- 1 téléphone portable
- Epingles à nourrice ou porte-dossard
- 1 sifflet par équipe
- 1 crayon
- 1 couverture de survie
- Petit ravitaillement
- **Chèque de caution de 50€ / équipe (balisage électronique)**
à l'ordre d'Anjou Sport Nature
- **1 boussole**

MATÉRIEL CONSEILLÉ

- 1 trousse de secours
- 1 porte carte étanche
- 1 porte carte VTT
- 1 montre
- 1 compteur vélo
- Paire de gants
- Paire de lunettes

Cette liste est susceptible d'évoluer, nous vous en informerons en temps voulu.

PARCOURS OPEN - 15 km

LES ÉQUIPES

- Pour le parcours Open, les équipes sont réparties dans les catégories suivantes – **équipe de 2 ou 3 personnes** maximum:
 - o **FAMILLE** : 1 ou 2 jeunes (8-15 ans) + 1 ou 2 adultes (16 ans et+)
 - o **ADULTE** : 2 ou 3 adultes (16 ans et +)
- Pour les mineurs (documents complémentaires à fournir lors de l'inscription) :
 - o Une autorisation parentale

HORAIRES

- **à partir de 7h45** : Accueil des équipes, vérification du dossier sur la Jaille-Yvon
- **9h15** : Briefing, parcours Open
- **9h30** : Départ, parcours Open

LE PARCOURS

Le classement de ce parcours se fait au temps, il faut donc récupérer toutes les balises dans le bon ordre.
 Des pénalités sont mises en place pour tout oubli ou balise fausse.

Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4	Epreuve 6
VTT	Course d'orientation	Epreuve surprise	Kayak	Course à pied photos
6 km	4 km	<i>Chut !</i>	3 km	2 km

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- 1 VTT et 1 casque par équipier
- Nécessaire de réparation
- 1 téléphone portable
- 4 épingles à nourrice par personne
- Petit ravitaillement
- **Chèque de caution de 50€ / équipe (balisage électronique) à l'ordre d'Anjou Sport Nature**
- 1 crayon

MATÉRIEL CONSEILLÉ

- 1 trousse de secours
- 1 porte carte étanche
- 1 montre
- 1 compteur vélo
- Lunettes de soleil
- Gants

Cette liste est susceptible d'évoluer, nous vous en informerons en temps voulu.

15^{ème}



ufolep

27 MAI 2018

CERTIFICAT MÉDICAL

(A remettre à ANJOU SPORT NATURE avant le 3 avril 2019)

Nom de l'équipe :
.....

Monsieur, Madame, Mademoiselle

NOM / Prénom

Date de naissance : / /

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin)

Je soussigné Dr, docteur en médecine,

certifie avoir examiné ce jour Monsieur, Madame ou Mademoiselle

..... dont l'état de santé ne présente aucune

contre indication à la pratique des épreuves du Raid Haut Anjou qui se déroulera le 7 avril 2019

sur une distance de :

- 15 kilomètres (Parcours Open)
- 25 kilomètres (Parcours Aventure)

Cochez la case correspondant au parcours à réaliser

En course d'orientation, VTT, kayak, course à pied.

Date :

Cachet et signature du médecin :

15^{ème}



ufolep

27 MAI 2018

AUTORISATION PARENTALE

(A remettre à ANJOU SPORT NATURE avant le 3 avril 2019)

Je soussigné.....- père, mère- tuteur –

autorise mon enfant né le...../...../.....

à participer à la Journée Sport Nature, le 7 avril 2019 à la Jaille-Yvon.

J'atteste également qu'il sait nager au moins 25 mètres et s'immerger.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le/ / 2019, à.....

Signature :

Anjou Sport
NATURE
Déconnectez vous !

Route de la Mayenne 49220 LA JAILLE-
YVON

tel : 02.41.95.14.32 ; mail :

contact@anjousportnature.com

web : www.anjousportnature.com